



**PRÉFET
DE MAINE-ET-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
Direction de l'interministerialité
et du développement durable**

AVIS DE PROLONGATION D'ENQUETE PUBLIQUE

Installations classées pour la protection de l'environnement

PLAN D'EPANDAGE – META BIO ENERGIE

COMMUNES D'OMBREE D'ANJOU, CRAON, NORT SUR ERDRE

Par arrêté préfectoral DIDD/BPEF/2020 n°211 du 8 octobre 2020, l'enquête publique sur le projet de plan d'épandage de la société META BIO ENERGIE, dont le siège social est situé sur la commune d'OMBREE D'ANJOU, a été ouverte en mairies d'OMBREE D'ANJOU, de CRAON et de NORT SUR ERDRE, du 2 novembre au 4 décembre 2020 inclus.

Elle est prolongée jusqu'au 18 décembre 2020 inclus sur la demande du commissaire enquêteur. L'arrêté interpréfectoral du 4 décembre 2020 organise cette prolongation.

Le dossier de cette demande, constituée conformément aux articles R. 512-2 à R. 512-10 du code de l'environnement comporte notamment une étude d'impact ainsi que l'avis de l'autorité environnementale.

Il reste consultable en mairies sus-visées afin que le public puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur les registres ouverts à cet effet aux jours et heures habituels des mairies sus-visées.

Les observations peuvent également être adressées par correspondance au commissaire-enquêteur en mairies sus-visées, qui les annexera aux registres d'enquête, ou envoyées en préfecture à l'adresse électronique pref-enqpub-metabioenergies-combree@maine-et-loire.gouv.fr.

Monsieur Jean-François DUMONT, Officier supérieur de l'armée de Terre retraité, nommé commissaire enquêteur par décision du Tribunal administratif de Nantes en date du 10 août 2020, recevra en personne en mairies les observations du public les :

- en mairie de CRAON, le lundi 14 décembre 2020 de 14h00 à 17h00
- en mairie d'OMBREE D'ANJOU, le vendredi 18 décembre de 13 h 30 à 16 h 30